



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL 1er TRIMESTRE (T1) — NON AUDITÉ

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction	2
1.1	Déclarations prospectives	2
1.2	Importance relative	2
2.0	Vue d'ensemble de la Société	3
2.1	Mandat	3
2.2	Perspectives	3
2.3	Changements importants	4
3.0	Gestion des risques	5
4.0	Résultats trimestriels	7
4.1	Résultats d'exploitation	7
4.2	Rendement financier par rapport au plan d'entreprise	10
4.3	Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits	10
5.0	États financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL	11
5.1	Déclaration de responsabilité de la direction	12
5.2	État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière	13
5.3	État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global	14
5.4	État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres	15
5.5	État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie	16
5.6	Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités	17

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport financier intermédiaire présente les principales activités et initiatives, les risques et les résultats financiers de la Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020. Ce rapport financier intermédiaire a été préparé conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor ainsi que de la norme internationale d'information financière au Canada : IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. Il doit se lire de pair avec les états financiers intermédiaires condensés non audités et ses notes afférentes, jointes aux présentes. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1.1 Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations et des renseignements de nature prospective. Ces prévisions se fondent sur des résultats anticipés, attendus ou projetés par la SPFL. Elles comportent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels ou les réalisations de la Société diffèrent substantiellement des réalisations ou des résultats futurs explicitement ou implicitement mentionnés dans ces prévisions.

1.2 Importance relative

La direction utilise le principe de l'importance relative pour déterminer le contenu du rapport financier trimestriel. Elle tient compte de tout renseignement qui pourrait influencer les décisions financières des parties prenantes de la SPFL, soit par son omission ou par son inexactitude, en fonction des circonstances.

1-2: Pont international de Sault Ste. Marie

3-5: Pont international des Mille-Îles

6: Pont Blue Water

7-10: Pont international de la voie maritime



2.0 VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

La SPFL est une société d'État fédérale responsable des intérêts fédéraux canadiens pour quatre ponts internationaux entre l'Ontario et les États-Unis. Chaque pont possède des caractéristiques liées à la géographie, à la culture, au climat, au commerce, à l'emploi et à la gestion présentant des défis qui lui sont propres, tout en apportant des avantages essentiels aux collectivités locales. La SPFL est propriétaire d'actifs et elle assure la supervision à l'égard de l'exploitation des ponts, gère les accords internationaux associés aux ponts, dirige les fonctions d'ingénierie et d'inspection ainsi que celles de la gestion des projets d'investissements en immobilisations.

2.1 Mandat

Le mandat de la SPFL consiste à fournir le plus haut niveau d'intendance de sorte que ses ponts internationaux et structures associées soient sécuritaires et efficaces pour les usagers.

Les activités ou les réalisations de la Société se limitent à ce qui suit :

- a) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la reconstruction de ponts ou d'autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, y compris les approches, les servitudes, l'équipement de transmission d'électricité ou de communication, les pipelines intégrés avec ces ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, reliant la province de l'Ontario, au Canada, et l'état de New York ou l'état du Michigan, aux États-Unis, soit par la Société seule, soit conjointement ou en collaboration avec une autre personne, entité juridique ou administration gouvernementale au Canada ou aux États-Unis;
- b) La conception, la construction, l'acquisition, le financement, l'entretien, l'exploitation, la gestion, l'aménagement, la réparation, la démolition ou la construction d'autres ponts ou structures, installations, travaux ou propriétés connexes, selon l'avis du gouverneur en conseil et aux conditions que le gouverneur en conseil peut fixer; et
- c) les entreprises ou autres activités accessoires aux ponts, autres structures, installations, travaux ou propriétés connexes, visées au paragraphe (a) ou (b).

Aux fins qui précèdent, et sous réserve de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) et des présents statuts, avec les modifications apportées à l'occasion, la Société a les capacités et les pouvoirs d'une personne physique.

2.2 Perspectives

La SPFL est responsable des intérêts canadiens dans les quatre ponts reliant l'Ontario aux États-Unis. Chaque pont comporte des caractéristiques distinctes. Les ponts sont le reflet dynamique de leurs collectivités et sont soumis à des modèles distincts de copropriété et de gestion. Ensemble, ils renforcent l'objectif de la SPFL de générer une réserve en capital pour la gestion des risques et l'entretien de ses immobilisations, tout en nécessitant une évaluation individuelle.

La Société a adopté une stratégie de gestion de portefeuille pour accomplir son mandat. La Société n'est pas un portefeuille de sociétés, mais plutôt une société d'État mère chargée de surveiller un portefeuille d'actifs fédéraux utilisés afin d'atteindre les objectifs stratégiques publics. Les principaux éléments de la stratégie de gestion de portefeuille comprennent :

- des fonds excédentaires aux besoins de fonctionnement utilisés pour réinvestir dans les immobilisations de l'ensemble du portefeuille de ponts afin d'appuyer les objectifs stratégiques publics;
- des produits gérés de façon centralisée, chaque pont étant considéré comme un centre de coûts, y compris une répartition appropriée des services organisationnels;
- des charges d'exploitation et d'entretien de chaque pont qui sont établies en fonction de politiques uniformes;
- le développement d'un plan d'immobilisations intégré à long terme sur lequel s'appuyer pour définir les priorités en matière d'immobilisations et élaborer le budget annuel d'immobilisations;
- des services internes partagés.

La constitution de cette approche de la direction offre une occasion unique d'évaluer toutes les possibilités, à la fois en adoptant de meilleures pratiques et une approche globale commune à l'égard du portefeuille ainsi qu'en déterminant les meilleures occasions stratégiques.

À titre d'intendante de quatre ponts internationaux du Canada, la SPFL doit investir prudemment dans l'entretien, dans la réfection et, parfois, dans le remplacement complet de ponts et d'esplanades. Au cours du trimestre, les projets de construction importants comprenaient notamment :

- a) **Cornwall** — Le remplacement des échafaudages roulants pour le pont du chenal sud se poursuivent, et le projet devrait se terminer au cours de l'exercice financier.
- b) **Lansdowne** — Il n'y a aucun projet de grande envergure en cours à Lansdowne.
- c) **Point Edward** — Au cours du trimestre, les améliorations apportées à la conception de l'esplanade se sont poursuivies pour améliorer la fluidité du trafic, notamment des travaux d'asphalte sur l'esplanade. Le remplacement de la signalisation avec grands écrans à messages variables se poursuit également. Les deux projets devraient se terminer au cours de l'exercice financier.
- d) **Sault Ste. Marie** — Un véhicule à longue portée a été transféré du Michigan Department of Transportation (MDOT) à la Sault Ste. Marie Bridge Authority (SSMBA) et a été remis à neuf. Les ponts de Sault Ste. Marie et la partie du pont de la SPFL à Point Edward se partageront l'équipement, qui sera utilisé pour les entretiens et les inspections des ponts.

2.3 Changements importants

En raison de la COVID-19, le gouvernement canadien a appliqué des règles strictes en éliminant pratiquement tous les déplacements personnels transfrontaliers à compter de la deuxième moitié de mars 2020. En outre, le volume du trafic commercial a diminué de façon importante. Alors que les restrictions se poursuivent au cours de l'exercice 2020-2021, la SPFL a connu et continuera de connaître une baisse importante des produits tirés des péages.



3.0 GESTION DES RISQUES

PROFIL DE RISQUE DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion, la SPFL met à jour et révisé sa politique de gestion des risques de l'entreprise de façon continue, en déterminant et en tenant compte de toute modification dans son environnement. Afin de gérer le profil de risque de la Société et de ramener l'exposition au risque à des niveaux raisonnables, des stratégies efficaces à l'égard de l'atténuation des risques et des plans d'action ont été élaborés, sous la supervision de membres de la haute direction assignés.

La direction surveille les progrès de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration. Les risques continus relatifs à la diminution des produits tirés des péages causés par des volumes de trafic payant à la CPVIM ainsi que la COVID-19 sont considérés comme étant des risques importants, puisqu'ils ont un impact direct sur la capacité de la SPFL à atteindre ses objectifs stratégiques.

RISQUES FINANCIERS

Puisque la mise place de restrictions aux frontières a un impact direct sur la capacité de la FBCL à percevoir les recettes des péages, l'impact financier est important et continuera de s'accroître aussi longtemps que les frontières resteront effectivement fermées. La durée et la portée des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 ainsi que les restrictions sur les déplacements connexes restent imprécises pour l'heure. Ainsi, il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence globale sur la SPFL. Par conséquent, la SPFL revoit son plan d'entreprise et détermine les coûts qui peuvent être reportés aux années futures et les coûts qui peuvent être considérablement réduits dans l'intervalle. Une demande spéciale de financement d'urgence visant à appuyer la filiale CPIVM a été obtenue en raison de la pandémie pour la poursuite de ses activités.

Au cours des dernières années, même en ne tenant pas compte des effets de la pandémie, d'importants risques financiers pèsent sur la CPIVM, car celle-ci doit composer avec la valeur du dollar canadien, le trafic commercial limité sur ce pont, et un déclin manufacturier généralisé des deux côtés de la frontière dans la région, ce qui se traduit par une diminution importante du trafic à cet endroit. La Société maintient quand même son niveau d'activité, car les passages gratuits dans la région sont en nette croissance. Pour compenser cette baisse de produits provenant des passages payants, l'administration a décidé de se limiter aux dépenses essentielles, mais cette stratégie ne peut pas être soutenue à long terme.

Standard and Poor's Financial Services LLC (S&P) évalue régulièrement les risques financiers de la SPFL. En août 2020, S&P a maintenu ses notes d'émetteur à long terme et de dette de premier rang non garantie à A+, sur la base de son évaluation du profil de risque de la SPFL. Elle avait révisé son évaluation à la baisse (de « stable » à « négative ») en avril 2020 en raison de l'incertitude quant à la durée de la période de restrictions pour le trafic voyageur transfrontalier. Dans son évaluation d'août, elle a maintenu cette perspective négative. S&P a toutefois souligné les solides habiletés de la Société en matière de gestion et de gouvernance, et a relevé plusieurs facteurs pour maintenir sa cote à A+ : ses produits découlant du trafic commercial, son faible niveau d'endettement, son autosuffisance en matière de financement, et ses liens privilégiés avec le gouvernement fédéral.



Le niveau global de la dette de la Société devrait diminuer à mesure que ses prêts sont remboursés. Bien que la stratégie consiste à rembourser les emprunts lorsqu'ils deviennent exigibles, la SPFL souhaite également maintenir un ratio de couverture du service de la dette élevé. Cette judicieuse stratégie de gestion de la dette permettra le remboursement de celle-ci pendant la durée des prêts et réduira au minimum le besoin de s'endetter davantage. Aucun remboursement accéléré de la dette n'a été effectué au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2020 et le prochain remboursement accéléré est prévu au deuxième trimestre de 2021-2022. En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement, la Société surveille de près ses liquidités et ses placements pour déterminer la voie la plus prudente pour son avenir.

Bien que la SPFL exerce un certain contrôle sur les droits de péage, il est important de noter que la plupart des ponts internationaux sont gérés de façon conjointe avec les partenaires américains en vertu d'accords internationaux. En ce qui concerne les produits, la capacité de modifier unilatéralement les droits de péage pour générer des produits supplémentaires est soumise aux différences existant entre les politiques du Canada et celles des États-Unis. Aucun changement n'a été apporté aux droits de péage au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2020.

En ce qui concerne les charges, alors que les propriétaires des ponts canadiens doivent se conformer à l'article 6 de la *Loi sur les douanes* ainsi qu'à la *Loi sur la santé des animaux* et fournir des installations à l'Agence des services frontaliers du Canada ainsi qu'à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les propriétaires ou les exploitants des ponts américains n'ont pas l'obligation de payer de telles charges pour les installations douanières du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (U.S. Customs and Border Protection). De plus, compte tenu des ententes signées par la Couronne prévoyant le passage gratuit pour les membres de la communauté autochtone, cet article de la *Loi sur les douanes* ne s'applique pas au pont à Cornwall, puisque le péage non concurrentiel nuirait grandement à la viabilité financière de ces installations.

4.0 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

4.1 Résultats d'exploitation

TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières. En ce qui concerne les produits, on observe un nombre accru de passages durant la période allant de mai à octobre. De novembre à avril, le nombre de passages est toujours moindre, d'où la baisse des produits de péage. Cette tendance de la demande découle principalement de la présence des touristes, d'une météo favorable et de la préférence des voyageurs à se déplacer entre la fin du printemps et le début de l'automne. Toutefois, depuis le 1er avril 2020, les produits sont nettement inférieures en raison des restrictions aux frontières mises en œuvre pour ralentir la propagation de la COVID-19, ce qui élimine presque tout le tourisme.

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également un fort impact sur le trafic international, notamment les véhicules commerciaux qui doivent payer des droits de péage beaucoup plus élevés. Les conditions économiques varient moins au fil des saisons, mais dépendent davantage des conséquences du contexte économique de chaque pays. Encore une fois, le volume des convois commerciaux a été particulièrement touché par la pandémie lors du premier trimestre. Les premiers résultats pour le deuxième trimestre semblent plus favorables, mais varient grandement selon le pont.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les charges prévues peuvent varier selon les conditions climatiques, surtout au cours du troisième trimestre, avec l'arrivée de l'hiver. On estime que les charges d'exploitation et d'administration varient peu au fil des saisons.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Produits et financement public (en milliers de dollars)

	30 juin 2020 (non audités)	30 juin 2019 (non audités)	Écart
Péages	4 111	8 177	(4 066)
Pont international des Mille-Îles	794	1 739	(945)
Contrats de location et permis	351	1 107	(756)
Intérêts	94	149	(55)
Gain sur investments	412	-	412
Autres	72	68	4
Total des produits	5 834	11 240	(5 406)
Financement public	1 162	885	277

Péages et pont international des Mille-Îles : En comparaison du T1 2020-2021 par rapport au T1 2019-2020, la SPFL a connu une diminution du trafic payant global de 73,9 %, soit une diminution de 85,9 % du volume

des véhicules de tourisme et de 28,3 % du volume de véhicules commerciaux. Cette baisse est représentative des ponts internationaux en Ontario, puisque le volume moyen du trafic voyageur a chuté de 85,9 %, tandis que celui du trafic commercial a fléchi de 29,5 %. La régression des volumes de véhicules de tourisme varie de 68,9 % à 96,2 % selon les emplacements, tandis qu'elle varie entre 19,3 % et 32,9 % pour les véhicules commerciaux.

Contrats de location et permis : Les contrats de location les plus importants sont pour les boutiques hors-taxes de Point Edward, des Mille-Îles et de Sault Ste. Marie. Dans tous ces cas, la majeure partie des produits de location de la SPFL sont prélevés directement d'un pourcentage des articles vendus. Étant donné les restrictions sur les voyages transfrontaliers en vigueur durant le premier trimestre, soit ces boutiques hors-taxes étaient fermées, soit elles ont réalisé des ventes négligeables.

Intérêts et gains de placements : Compte tenu de la diminution de produits de péage de la Société, celle-ci a décidé d'encaisser 7 M\$ en placements pour satisfaire ses besoins d'exploitation. Puisque la valeur marchande de ces placements avait augmenté, la SPFL a ainsi réalisé un profit lors de cette transaction. Toutefois, ses revenus d'intérêt ont fléchi durant ce trimestre en raison de la revente susmentionnée et d'une baisse des taux.

Financement public : Les revenus provenant du financement public comprennent un amortissement de 0,9 M\$ pour le financement différé lié aux immobilisations (un montant similaire à celui du premier trimestre de l'année précédente), ainsi que 0,3 M\$ pour rembourser les frais d'exploitation de la CPIVM qui n'étaient pas couverts par les produits externes (péage, produits locatifs, permis, intérêts). La CPIVM n'a pas reçu de tel financement lors du T1 2019-2020.

Charges d'exploitation et d'intérêts (en milliers de dollars)

	30 juin 2020 (non audités)	30 juin 2019 (non audités)	Écart
Fonctionnement	2 200	1 971	229
Pont international des Mille-Îles	1 631	1 513	118
Entretien	3 374	3 446	(72)
Activités de l'ASFC et de l'ACIA	1 924	1 904	20
Administration	1 890	1 874	16
Total des charges	11 019	10 708	311
Charges d'intérêt	903	1 042	(139)

La CPIVM a obtenu des crédits parlementaires pour financer ses activités cette année. Par conséquent, la SPFL a comptabilisé la totalité des charges de la CPIVM lors du T1 2020-2021, alors que seulement la moitié de ces charges avait été comptabilisée par celle-ci lors du T1 2019-2020, l'autre moitié étant comptabilisée par son pendant américain, la Saint Lawrence Seaway Development Corporation (SLSDC). De plus, la Société a revu ses méthodes pour l'imputation de ses charges lors du quatrième trimestre de l'exercice précédent, avec pour résultat que certaines de ses charges ne sont plus imputées au même poste qu'auparavant.

Fonctionnement : Les frais de fonctionnement sont 0,1M\$ plus élevés liés aux coûts supplémentaire de la CPIVM, et la Société a aussi reclassifié 0,1 M\$ de ses frais d'entretien vers ses activités d'exploitation, augmentant ainsi ses frais d'exploitation.

Pont international des Mille-Îles : Les charges d'exploitation de la Société sont de 0,1 M\$ plus élevées au premier trimestre de 2020-2021 par rapport au même trimestre l'an dernier. Ceci est principalement attribuable au nouveau système de péage mis en place en juillet 2019.

Entretien : Les frais d'entretien de la CPIVM sont de 0,1 M\$ plus élevés cette année. Ceci est contrebalancé par l'imputation de 0,1 M\$ vers l'exploitation et de 0,1 M\$ de l'administration, de même qu'une baisse de 0,1 M\$ en frais divers (salaires et projets d'entretien).

ASFC et ACIA : Le T1 2020-2021 se compare à celui de 2019-2020.

Administration : Les charges administratives de la Société pour T1 2020-2021 sont comparables à celles du T1 2019-2020. Cependant, elles comprennent l'imputation de 0,1 M\$ vers le poste de l'entretien ainsi qu'une perte comptabilisée de 0,1 M\$ provenant de la conversion de devises.

Charges d'intérêts : Au fur et à mesure que la SPFL effectue des paiements réguliers sur ses emprunts bancaires et ses obligations à payer, les charges d'intérêts diminuent. Des économies supplémentaires sur les charges d'intérêts sont également réalisées au fur et à mesure que les emprunts bancaires sont remboursés à échéance.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars)

	30 juin 2020 (non audités)	31 mars 2020 (audités)	Écart
Actifs			
Actifs financiers	25 075	28 165	(3 090)
Actifs non financiers	381 683	384 104	(2 421)
Total des actifs	406 758	412 269	(5 511)
Passif			
Passifs courants	17 530	17 290	240
Passifs non courants	159 009	159 903	(894)
Total du passif	176 539	177 193	(654)
Total des capitaux propres	230 219	235 076	(4 857)

Actifs financiers : Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les créances. Une somme de 3,4 M\$ a été prélevée de la trésorerie et des placements afin de financer les activités d'exploitation (1,7 M\$) et les immobilisations (1,7 M\$) de la SPFL. La Société a noté une hausse de 0,3 M\$ pour ses comptes clients et débiteurs résultant des crédits parlementaires attribués à la CPIVM.

Actifs non financiers : Les actifs non financiers se composent principalement d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, ainsi que les charges payées d'avance, les immobilisations incorporelles et de mesures incitatives à la location. Les immobilisations ont diminué de 2,8 M\$, résultant de 1,7 M\$ en

acquisitions compensées par 4,5 M\$ en amortissement pour ces acquisitions. D'autre part, les primes d'assurance prépayées ont augmenté de 0,4 M\$.

Passifs courants : Globalement, les fournisseurs et autres crédateurs, ainsi que les avantages sociaux à court terme, sont restés au même niveau qu'au 31 mars 2020. La SPFL a enregistré une augmentation de 0,2 M\$ des retenues de garantie, principalement à cause du remplacement des panneaux à messages variables à Point Edward.

Passif à long terme : Le financement différé lié aux immobilisations a connu une baisse, puisqu'il est amorti dans les revenus de la Société.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État consolidé des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	30 juin 2020 (non audités)	30 juin 2019 (non audités)	Écart
Flux de trésorerie nets (affectés par) provenant des activités d'exploitation	(1 728)	3 578	(5 306)
Flux de trésorerie nets provenant (affectés) par des activités d'investissement	5 653	(322)	5 975
Flux de trésorerie nets affectés par des activités de financement	(68)	(103)	35
Augmentation nette de la trésorerie	3 857	3 153	704

Ses activités d'exploitation ont généré un flux de trésorerie négatif lors du premier trimestre en raison des restrictions sur les passages transfrontaliers, de même qu'une chute du volume de trafic commercial. La SPFL a donc dû utiliser une partie de ses placements pour financer ses activités. Bien que son encaisse ait augmenté de 3,9 M\$, la SPFL l'utilisera au début du deuxième trimestre pour rembourser ses paiements obligatoires totalisant 4,4 M\$.

4.2 Rendement financier par rapport au plan d'entreprise

Le plan d'entreprise de la Société pour 2020-2021 n'a pas encore été autorisé par le parlement. Le Conseil d'administration de la SPFL a approuvé un plan d'entreprise en janvier 2020, mais il est actuellement en processus de modification pour l'adapter à la pandémie. Elle ne produira donc pas de comparaison aux plans précédents dans le cadre du présent rapport.

4.3 Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits

Le gouvernement fédéral a consenti des sommes afin de financer les charges d'exploitation qui dépassent les produits de la CPIVM. La Société a ainsi enregistré 0,3 M\$ dans ses états financiers pour le premier trimestre. Lors de l'exercice 2019-2020, aucun projet ni aucune activité n'a nécessité de crédits parlementaires.



5.0 ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS NON AUDITÉS DE LA SPFL

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2020

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la SPFL ont été préparés par la direction, révisés par le comité de finance et d'audit, puis approuvés par le Conseil d'administration de la SPFL. Les auditeurs externes de la SPFL n'ont pas audité ni révisé ces états intermédiaires consolidés condensés.

5.1 Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est responsable de la préparation et de la présentation justes de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, à la norme IFRS IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités. La direction a aussi la responsabilité de veiller à ce que toute autre information que contient le présent rapport financier trimestriel soit conforme, là où il y a lieu, aux états financiers consolidés condensés non audités.

La Société des ponts fédéraux Limitée a complété la consolidation des états financiers intermédiaires consolidés non audités et a mis en place et applique désormais les contrôles internes appropriés à cette fin. Pour préparer les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités, la direction de La Société des ponts fédéraux Limitée s'en remet à l'information financière non auditée que lui communique sa filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, et à l'information financière non auditée provenant de ses partenaires internationaux. L'information financière que lui fournit la filiale et les partenaires internationaux, ainsi que les contrôles internes établis et appliqués pour recueillir cette information, sont la responsabilité de la direction de chacune de ces filiales.

Compte tenu de notre connaissance de la situation financière, des résultats des opérations et des liquidités de la Société et en raison de la confiance que nous accordons à l'information financière recueillie et aux contrôles internes établis et appliqués par la filiale en propriété exclusive et les partenaires internationaux, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités présentent avec précision et à tous les égards la situation financière, les résultats d'exploitation et les liquidités de la Société à la date et pour les périodes indiquées dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités.



Natalie Kinloch
Première dirigeante



Richard Iglinski
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
27 août 2020

5.2 État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité de la situation financière au 30 juin 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2020 (non audités) \$	31 mars 2020 (audités) \$
ACTIFS			
<i>Actifs à court terme</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11 239	7 382
Placements		10 605	17 847
Clients et autres débiteurs		1 231	936
Charges payées d'avance		715	346
Total des actifs à court terme		23 790	26 511
<i>Actifs à long terme</i>			
Immobilisations corporelles	6	362 098	364 708
Immeubles de placement		18 603	18 777
Immobilisations incorporelles		65	69
Initiatif à la location du bailleur		202	204
Placements		2 000	2 000
Total des actifs non courants		382 968	385 758
TOTAL DES ACTIFS		406 758	412 269
PASSIF			
<i>Passif à court terme</i>			
Fournisseurs et autres créditeurs		3 621	4 041
Avantages sociaux		1 823	1 327
Retenues de garantie		231	88
Produits reportés		2 490	2 476
Part à court terme des emprunts à payer		133	132
Part à court terme des obligations à payer		5 540	5 540
Part à court terme du passif associé aux contrats de location		202	182
Part à court terme du financement d'immobilisations différé		3 490	3 504
Total des passifs courants		17 530	17 290
<i>Passif à long terme</i>			
Emprunts à payer		2 910	2 943
Obligations à payer		46 320	46 320
Passif associé aux contrats de location		1 267	1 323
Avantages sociaux		7 316	7 220
Produits reportés		1 328	1 366
Financement d'immobilisations reporté		99 868	100 731
Total des passifs à long terme		159 009	159 903
CAPITAUX PROPRES			
Capital social – deux actions sans valeur nominale		-	-
Bénéfices non répartis		229 599	234 525
Cumul des autres éléments du résultat global		620	551
Total des capitaux propres		230 219	235 076
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		406 758	412 269

5.3 État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité du résultat global pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2020	30 juin 2019
	(unaudited)	(unaudited)
	\$	\$
Produits		
Péages et services	4 111	8 177
Produits tirés du pont international des Mille-Îles	794	1 739
Contrats de location et permis	351	1 107
Intérêts	94	149
Gain sur investissements	412	-
Autres	72	68
Total des produits	5 834	11 240
Charges		
Fonctionnement	2 200	1 971
Charges liées au pont international des Mille-Îles	1 631	1 513
Entretien	3 374	3 446
Agence des services frontaliers du Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments	1 924	1 904
Administration	1 890	1 874
Total des charges	11 019	10 708
Résultat (perte) d'exploitation avant le financement public	(5 185)	532
Financement gouvernemental		
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	876	885
Financement liés aux charges d'exploitation	286	-
Total du financement gouvernemental	1 162	885
Éléments hors exploitation		
Charges d'intérêt	(903)	(1 042)
Total du résultat hors exploitation	(903)	(1 042)
Résultat net (perte nette)	(4 926)	375
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient ne pas être reclassés ultérieurement en résultat net (perte nette)		
Gain (perte) de la réévaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global des placements	481	172
Profit cumulé reclassé en résultat à la vente de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global des placements	(412)	(2)
Total des autres éléments du résultat global	69	170
Total du résultat global de la période	(4 857)	545

5.4 État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité des capitaux propres pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués (non audités)	Cumulé Autres éléments du Résultat (non audités)	Total (non audités)
	\$	\$	\$
Solde au 1 avril 2019	235 997	257	236 254
<i>Total du résultat global :</i>			
Bénéfice net	375	-	375
<i>Total du bénéfice global :</i>			
Réévaluation des gains (pertes) de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments de placements du résultat global		172	172
Perte cumulée (profit) reclassée en résultat à la vente à la juste valeur par l'entremise d'autres éléments de placements du résultat global	-	(2)	(2)
Total des autres éléments du résultat global	-	170	170
Total du résultat global	375	170	545
Solde au 30 juin 2019	236 372	427	236 799
Solde au 31 mars 2020	234 525	551	235 076
<i>Total du résultat global :</i>			
Perte nette	(4 926)	-	(4 926)
<i>Total du bénéfice global :</i>			
Réévaluation des gains (pertes) de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments de placements du résultat global		481	481
Perte cumulée (profit) reclassée en résultat à la vente à la juste valeur par l'entremise d'autres éléments de placements du résultat global		(412)	(412)
Total des autres éléments du résultat global	-	69	69
Total du résultat global	(4 926)	69	(4 857)
Solde au 30 juin 2020	229 599	620	230 219

5.5 État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie

La Société des ponts fédéraux Limitée

État intermédiaire consolidé condensé non audité des flux de trésorerie pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2020	30 juin 2019
	(non audités)	(non audités)
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(4 926)	375
Rectifications :		
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	(876)	(885)
Dépréciation des immobilisations corporelles	4 267	4 272
Dépréciation des immobilisations incorporelles	4	5
Dépréciations des immeubles de placement	174	175
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-
Variation des avantages sociaux	592	111
	(765)	4 053
Variations du fonds de roulement :		
Clients et autres débiteurs	(295)	181
Mesures incitatives à la location	2	4
Charges payées d'avance	(369)	256
Fournisseurs et autres créditeurs	(420)	(82)
Provisions	-	(646)
Retenues de garantie	143	(123)
Produits reportés	(24)	(65)
	(963)	(475)
Flux de trésorerie (affectés) nets provenant des activités d'exploitation	(1 728)	3 578
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Paiements au titre d'immobilisations corporelles	(1 657)	(1 195)
Produit de la vente de placements	8 557	1 485
Achats de placements	(1 246)	(612)
Flux de trésorerie nets (affectés) provenant des activités d'investissement	5 653	(322)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement des emprunts	(32)	(56)
Paiement du passif associé aux contrats de location	(36)	(47)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(68)	(103)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 857	3 153
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 382	9 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	11 239	12 207

5.6 Sélection de notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

1. POUVOIRS ET ACTIVITÉS

La Société des ponts fédéraux Limitée (la « Société ») est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) qui figure à l'annexe III, partie I, de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Elle est une mandataire de Sa Majesté non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi sur l'impôt sur le revenu*. Elle est une société d'État mère qui rend compte au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports. La Société est une nouvelle entité issue de la fusion de l'ancienne Société des ponts fédéraux Limitée (l'« ancienne SPFL »), qui était une société d'État mère, avec sa filiale la Société du pont de la rivière Ste. Marie (la « SPRSM ») le 27 janvier 2015, et avec une autre société d'État mère, l'Administration du pont Blue Water (l'« APBW ») le 1er février 2015. Cela s'est fait conformément aux autorisations prévues par la *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2013*. La dernière fusion prévue par cette loi, avec la filiale en propriété exclusive de la Société, la Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée (la « CPVIM »), n'a pas encore été réalisée.

Les principales activités de la Société sont la détention et l'exploitation de quatre ponts internationaux reliant la province d'Ontario, au Canada, et l'état de New York ou l'état du Michigan, aux États-Unis d'Amérique (les « É.-U. »). En outre, la Société peut aussi mener d'autres activités accessoires à l'exploitation des ponts.

La filiale en propriété exclusive de la Société, la CPIVM, exploite le pont international de la voie maritime à Cornwall en tant qu'entreprise commune selon un accord intervenu entre la Société, le propriétaire canadien, et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation (la « SLSDC »), le propriétaire américain. En tant que société d'État, la CPIVM est également assujettie aux mêmes pouvoirs que la Société. La Société est aussi partie à deux autres accords pour l'exploitation de ponts internationaux. Dans le cas du pont international de Sault Ste. Marie, l'accord a été conclu avec le propriétaire américain, le département des Transports du Michigan (le « MDOT »). La supervision du pont est confiée à une entité internationale commune, la Sault Ste. Marie Bridge Administration (la « SSMBA »), et son exploitation est assurée par l'International Bridge Authority (l'« IBA »), une entité du MDOT. L'accord applicable à l'exploitation du pont international des Mille-Îles a aussi été conclu avec le propriétaire américain, la Thousand Islands Bridge Authority (la « TIBA »), une entité du comté de Jefferson, dans l'État de New York. Au passage frontalier entre Point Edward, en Ontario, et Port Huron, au Michigan, la Société détient et exploite la partie canadienne du poste. La partie américaine du passage frontalier est détenue et exploitée par le MDOT.

En vertu du décret C.P. 2015 – 31 daté du 26 janvier 2015, la Société s'est vue octroyer toutes les approbations nécessaires de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* aux fins de la propriété et de la gestion des ponts internationaux faisant partie du portefeuille de la Société. Selon l'article 6 de la *Loi sur les douanes*, la Société est tenue de fournir, d'équiper et d'entretenir, sans frais, les locaux ou autres installations nécessaires pour les douanes et l'Agence des services frontaliers du Canada (l'« ASFC »). Une disposition semblable de la *Loi sur la protection des végétaux* prévoit le même soutien pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'« ACIA ») basée aux passages frontaliers terrestres. La filiale, la CPIVM, est aussi assujettie à la *Loi maritime du Canada* aux fins de la gestion du pont international sur le fleuve Saint-Laurent.

Le siège social de la Société est situé au 55, rue Metcalfe, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L5.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de la Société ont été préparés selon la Norme internationale d'information financière 34 (IAS 34) et ne comprennent pas toute l'information nécessaire pour les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020. Ces états financiers consolidés résumés non vérifiés suivent les mêmes politiques et méthodes comptables, comme déclaré à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

La méthode comptable de la Société comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une entreprise commune en conformité avec les normes IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges. La SPFL a estimé que deux de ses passages frontaliers répondent aux critères d'entreprise commune, comme expliqués dans la note 6 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020. Bien que ses principales méthodes comptables demeurent inchangées, elle a ajusté l'allocation des charges et des produits de la CPIVM au cours de l'exercice.

Ainsi, la SPFL a établi une entente avec son partenaire américain, la Saint Lawrence Seaway Development Corporation, afin de partager les charges et les produits de sa filiale, la CPIVM. Elle a reçu des crédits parlementaires pour financer les charges d'exploitation de la CPIVM qui dépassaient ses produits afin de pallier les effets de la pandémie. Toutes les charges et tous les produits de la CPIVM ont notamment été imputés à la SPFL pour l'exercice en cours, et ils seront donc comptabilisés dans ses états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés.

3. TENDANCES SAISONNIÈRES

La circulation sur les ponts du portefeuille de la SPFL a traditionnellement connu des variations saisonnières. En ce qui concerne les produits, on observe un nombre accru de passages durant la période allant de mai à octobre. De novembre à avril, le nombre de passages est toujours moindre, d'où la baisse des produits de péage. Cette tendance de la demande découle principalement de la présence des touristes, d'une météo favorable et de la préférence des voyageurs à se déplacer entre la fin du printemps et le début de l'automne. Toutefois, depuis le 1er avril 2020, les produits sont nettement inférieurs en raison des restrictions aux frontières mises en œuvre pour ralentir la propagation de la COVID-19, ce qui élimine presque tout le tourisme.

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également un fort impact sur le trafic international, notamment les véhicules commerciaux qui doivent payer des droits de péage beaucoup plus élevés. Les conditions économiques varient moins au fil des saisons, mais dépendent davantage des conséquences du contexte économique de chaque pays. Encore une fois, le volume du trafic commercial est particulièrement touché par la pandémie de COVID-19.

Quant aux charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice financier. Les charges prévues peuvent varier selon les conditions climatiques, surtout au cours du troisième trimestre, avec l'arrivée de l'hiver. On estime que les charges d'exploitation et d'administration varient peu au fil des saisons.

4. UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités en conformité avec les normes IFRS oblige la direction à émettre des jugements, à faire des estimations et à formuler des hypothèses sur les valeurs comptables des actifs et des passifs pouvant avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Lorsque c'est le cas, l'incidence est comptabilisée dans des trimestres subséquents. Les jugements et estimations d'importance au 30 juin 2020 sont compatibles avec ceux communiqués dans la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

5. MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES

Au cours du trimestre, il n'y a aucune émission de nouvelles normes ou de nouveaux amendements par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui aurait eu une incidence future sur la Société, sauf ceux communiqués dans la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coûts	Terrains \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel \$	Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles \$	Actif au titre du droit d'utilisation \$	Projets En cours \$	Total \$
Solde au 1 avril 2019	14 791	266 834	30 789	143 632	27 362	-	9 219	492 627
Ajustements (IFRS 16)	-	-	-	-	-	1 579	-	1 579
Ajouts	19	97	594	38	19	43	3 560	4 370
Cessions	-	-	(169)	-	(746)	-	-	(915)
Transferts	-	2 740	2 284	428	4 588	-	(10 040)	-
Solde au 31 mars 2020	14 810	269 671	33 498	144 098	31 223	1 622	2 739	497 661
Ajouts	6	7	-	-	2	-	1 642	1 657
Cessions	-	-	-	(87)	-	-	-	(87)
Transferts	-	-	389	-	-	-	(389)	-
Solde au 30 juin 2020	14 816	269 678	33 887	144 011	31 225	1 622	3 992	499 231

Cumulé Amortissement	Terrains \$	Ponts et routes \$	Véhicules et matériel \$	Bâtiments \$	Améliorations d'immeubles \$	Actif au titre du droit d'utilisation \$	Projets En cours \$	Total \$
Solde au 1er avril 2019	-	62,750	14,877	23,807	15,262	-	-	116,696
Éliminé à la cession d'actifs	-	-	(169)	-	(746)	-	-	(915)
Amortissement	-	9,829	1,909	4,059	1,165	210	-	17,172
Solde au 31 mars 2020	-	72,579	16,617	27,866	15,681	210	-	132 953
Éliminé à la cession d'actifs	-	-	-	(87)	-	-	-	(87)
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	2,419	505	1,014	260	69	-	4,267
Solde au 30 juin 2020	-	74,998	17,122	28,793	15,941	279	-	137,133
Valeur comptable nette, 30 juin 2020	14,816	194,680	16,765	115,218	15,284	1,343	3,992	362,098
Valeur comptable nette, 31 mars 2020	14,810	197,092	16,881	116,232	15,542	1,412	2,739	364,708

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des retenues de garantie, de la partie à court terme des emprunts à payer et de la partie à court terme des obligations à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

De plus, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont divisées en trois catégories, soit les niveaux 1, 2 ou 3, selon le degré d'observabilité des données servant à évaluer la juste valeur et leur importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-après :

- les données d'intrants de niveau 1 s'entendent des cours (non rajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'intrants de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché compris dans les données d'entrée de niveau 1, observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et des passifs financiers restants de la Société :

Au 30 juin	2020		
	Valeur \$	Coût \$	Niveau
Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base régulière			
Placements - la juste valeur par le biais du résultat global	9 100	9 100	Niveau 2
Passifs financiers évalués au coût amorti.			
Coût amorti des placements	3 505	3 505	Niveau 1
Emprunts à payer	3 072	3 043	Niveau 2
Obligations à payer	62 274	51 860	Niveau 2
<hr/>			
Au 31 mars	2020		
	Valeur \$	Coût \$	Niveau
Instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base régulière			
Placements - la juste valeur par le biais du résultat global	16 342	16 342	Niveau 2
Passifs financiers évalués au coût amorti.			
Coût amorti des placements	3 505	3 505	Niveau 1
Emprunts à payer	3 111	3 075	Niveau 2
Obligations à payer	61 619	51 860	Niveau 2